Nations Unies E/ICEF/2003/7

Conseil économique et social

Distr. générale
14 novembre 2002
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration
Première session ordinaire de 2003
13-17 janvier 2003
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des opérations d'approvisionnement de l'UNICEF dans le contexte du plan stratégique à moyen terme

Résumé

Le présent rapport examine les opérations d'approvisionnement de l'UNICEF dans le contexte du plan stratégique à moyen terme. Il donne un aperçu de l'activité de la Division des approvisionnements de l'UNICEF et analyse l'élément approvisionnement des cinq priorités institutionnelles du plan stratégique à moyen terme. Il passe également en revue d'autres aspects des travaux de la Division (services d'achat et programme « pétrole contre nourriture » en Iraq), expose les mesures prises pour améliorer l'efficacité des activités d'approvisionnement de l'UNICEF à l'échelle mondiale et traite de plusieurs défis pour l'avenir, dont la question de la sécurité vaccinale.

* E/ICEF/2003/2.

02-69399 (F) 221102 291102

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	1	3
II.	Description générale des activités de la Division des approvisionnements	2–7	3
III.	Approvisionnements/logistique et plan stratégique à moyen terme	8–31	5
	A. Vaccination universelle et renforcement des soins de santé primaires	9–16	5
	B. VIH/sida	17–20	7
	C. Enseignement	21–23	8
	D. Développement intégré du jeune enfant	24–27	9
	E. Protection de l'enfant	28–31	10
IV.	Autres domaines d'activité	32–36	11
	A. Services d'achat	32–34	11
	B. Programme « pétrole contre nourriture »	35–36	12
V.	Amélioration de l'efficacité des opérations d'approvisionnement	37–44	12
VI.	Alliances et partenariats	45–47	14
VII.	Les défis	48–53	15

I. Introduction

1. Depuis le dernier examen, il y a cinq ans, par le Conseil d'administration des opérations d'approvisionnement de l'UNICEF (E/ICEF/1997/AB/L.14), les approvisionnements n'ont cessé de constituer un élément central de ses activités de coopération, qu'il s'agisse de l'assistance traditionnelle sous forme d'approvisionnements directs dans le cadre des programmes de pays ou, de plus en plus, d'approvisionnements pour le compte de partenaires, par le truchement de ses services d'achat, ou dans le cadre de mécanismes nouveaux, tels que l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination. La Division des approvisionnements de l'UNICEF est chargée de la conduite de ces opérations à l'échelle mondiale; en 2001, celles-ci ont porté sur près de 600 millions de dollars d'approvisionnements. La Division fournit un soutien aux bureaux de pays et aux partenaires de l'UNICEF pour ce qui est de la réalisation des priorités du plan stratégique à moyen terme en achetant des approvisionnements qui correspondent aux plus hautes normes de qualité et de valeur, en assurant leur livraison dans les délais et en veillant à ce que les approvisionnements fournis par tous les bureaux de l'UNICEF soient conformes à ses règlements et normes éthiques.

II. Description générale des activités de la Division des approvisionnements

2. En 2001, l'UNICEF a acheté pour 595 millions de dollars d'approvisionnements dans le monde, dont 357 millions de dollars dans le cadre d'achats effectués sur le plan international par la Division des approvisionnements et 238 millions de dollars au titre d'achats locaux effectués par ses bureaux extérieurs. Sur ce total, quelque 351 millions de dollars d'achats ont été effectués pour les programmes de pays de l'UNICEF, 72 millions de dollars dans le cadre des services d'achat assurés pour le compte d'autres partenaires, 75 millions de dollars pour l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et 40 millions pour le programme « pétrole contre nourriture » de l'Iraq. En outre, 44 millions de dollars ont été dépensés pour réapprovisionner l'entrepôt de Copenhague et 13 millions de dollars pour les fournitures et l'appui administratifs.

3. Les produits achetés par l'UNICEF sont considérés soit comme des fournitures stratégiques, lorsqu'il s'agit de soutenir directement les priorités du plan stratégique à moyen terme (vaccins et matériel d'immunisation, produits pharmaceutiques, matériel médical, micronutriments, équipements d'alimentation en eau et matériel sanitaire, moustiquaires de lit traitées aux insecticides, matériel scolaire, couvertures, matériaux pour abris, etc.), soit comme des produits d'appoint permettant d'assurer le bon fonctionnement des programmes (par exemple, matériel de bureau, ordinateurs et véhicules). La Division des approvisionnements est chargée de l'achat de tous les vaccins, seringues à usage unique, boîtes de sécurité (pour jeter les articles utilisés pour les injections), produits pharmaceutiques, micronutriments et aliments thérapeutiques. Les bureaux extérieurs de l'UNICEF sont autorisés à acheter tous les autres produits à concurrence d'une valeur de 50 000 dollars, sans autorisation préalable, selon la qualité des produits locaux et leur disponibilité. Les bureaux extérieurs achètent généralement des produits non stratégiques tels que carburant, matériaux de construction et services d'impression. La Division des approvisionnements négocie souvent des accords à long terme et

des accords de commande directe permettant aux bureaux extérieurs d'acheter directement de nombreuses fournitures.

4. En 2001, les achats les plus importants ont porté sur les domaines suivants : immunisation (261 millions de dollars), eau et assainissement (55 millions de dollars), fournitures et matériel médicaux (38 millions de dollars), matériel scolaire (35 millions de dollars) et nutrition (19 millions de dollars). Les chiffres des dernières années indiquent une tendance analogue, les vaccins représentant de loin les achats les plus importants, notamment en raison des quantités de vaccins requis pour l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et des efforts menés à l'échelle mondiale contre la poliomyélite, la rougeole et le tétanos maternel et néonatal.

5. La Division des approvisionnements donne des conseils en matière d'achat et de logistique et sur le plan technique aux bureaux de l'UNICEF et aux clients extérieurs et examine également leurs demandes et leur fournit des renseignements sur la chaîne d'approvisionnement et la gestion des produits (qualité, durée de conservation, températures, stockage et transport). Elle collabore étroitement avec les divisions pertinentes du siège et les bureaux régionaux pour aider les pays à effectuer des évaluations concernant les produits essentiels dans le cadre de leur analyse permanente des situations ou de l'élaboration des bilans communs de pays, des notes de pays et de l'examen à mi-parcours. Les premières évaluations structurées de ce type ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine et en Équateur en 2002. Des cadres de la Division ont été affectés dans les bureaux régionaux pour appuyer le personnel des bureaux de pays dans leurs efforts, notamment en Afrique, où la plupart des programmes de l'UNICEF comportent une composante approvisionnement importante.

6. La Division des approvisionnements collabore étroitement avec les autres organismes et institutions des Nations Unies sur toute une gamme de questions concernant les politiques et les programmes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est un partenaire important en matière d'immunisation et de technologies pharmaceutiques, de même que le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le domaine de la santé. Au niveau local, en particulier pendant les situations d'urgence, le personnel de l'UNICEF chargé des approvisionnements maintient une coordination étroite avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les questions d'expédition, de logistique et de distribution. Dans le cadre de la contribution de l'UNICEF à l'initiative « Faire reculer le paludisme », la Division des approvisionnements a oeuvré pour accroître la disponibilité et l'utilisation de nouvelles technologies pour la fabrication de moustiquaires de lit traitées aux insecticides. Elle collabore avec d'autres partenaires sur les questions de spécifications, d'achat et d'entreposage des produits.

7. L'entrepôt de la Division à Copenhague est un élément essentiel du soutien qu'elle apporte aux bureaux de pays et de la capacité d'intervention d'urgence de l'UNICEF. L'entrepôt se spécialise dans la constitution et l'expédition de modules préemballés conçus pour satisfaire divers besoins, en particulier dans le domaine des soins médicaux et de l'enseignement. Ces modules peuvent être assemblés, expédiés et distribués rapidement, ce qui en fait des fournitures idéales pour les situations d'urgence. Chaque module contient un ensemble complet de produits et leur mode d'emploi, ce qui permet de les distribuer à des écoles, dispensaires ou camps

éloignés en vue de leur utilisation immédiate. Les éléments nécessaires pour constituer 29 modules différents, y compris la trousse d'aide médicale d'urgence et la mallette pédagogique (« École en boîte »), sont ainsi stockés.

III. Approvisionnements/logistique et plan stratégique à moyen terme

8. Les approvisionnements sont essentiels pour la réalisation des objectifs du plan stratégique à moyen terme et revêtent également une grande importance dans le cadre de la contribution de l'UNICEF aux objectifs du « Monde digne des enfants », adoptés par l'Assemblée générale lors de sa session extraordinaire sur les enfants, et à de nombreux objectifs de développement du Millénaire. La Division des approvisionnements axe ses achats concernant les approvisionnements stratégiques sur le soutien des priorités institutionnelles fixées dans le cadre du plan stratégique à moyen terme. Ce soutien varie selon la pertinence immédiate de l'élément approvisionnement considéré pour chaque priorité, pour les priorités nationales et pour le programme de l'UNICEF dans les différents pays. Les services d'achat sont un moyen supplémentaire de soutenir les priorités du plan stratégique à moyen terme dans le cadre des programmes nationaux en faveur des enfants, en particulier dans des pays où le soutien direct de l'UNICEF aux programmes est limité.

A. Vaccination universelle et renforcement des soins de santé primaires

9. La garantie d'un approvisionnement fiable en vaccins de qualité à des prix abordables constitue l'un des éléments majeurs du Programme de vaccination universelle et de renforcement des soins de santé primaires. La Division des approvisionnements est chargée de tous les achats de vaccins et de systèmes d'injection sûrs pour les campagnes mondiales d'éradication de la poliomyélite, d'élimination du tétanos néonatal et maternel et de lutte contre la rougeole, ainsi que pour l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination. L'UNICEF est l'un des principaux acheteurs de vaccins dans le monde pour les pays en développement.

10. En 2001, l'UNICEF a acheté pour 261 millions de dollars de vaccins destinés à être utilisés dans 90 pays par les programmes qu'il soutient, par l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et par les clients pour lesquels il assure des services d'achat, y compris des gouvernements et d'autres institutions et organismes. La Division des approvisionnements n'achète des vaccins qu'auprès de fabricants homologués par l'OMS. Elle coopère avec l'industrie des vaccins et l'OMS pour établir des prévisions des besoins et prévoir les quantités nécessaires pour les grandes campagnes, y compris les journées nationales de vaccination, et dans les cas urgents d'épidémie. Elle achète aussi des dispositifs d'injection sûrs, des boîtes de sécurité et du matériel réfrigérant pour les programmes d'immunisation soutenus par l'UNICEF, ainsi que de la vitamine A, autre élément essentiel du Programme de vaccination universelle et de renforcement des soins de santé primaires, et a ainsi expédié depuis son entrepôt de Copenhague quelque 500 millions de capsules de vitamine A au cours de la seule année 2001.

11. La Division des approvisionnements est chargée de tous les achats de vaccins pour le compte de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, vaste

partenariat regroupant un grand nombre d'institutions publiques et privées. En 2001, ces achats se sont élevés à 75 millions de dollars; ils ont porté essentiellement sur des vaccins nouveaux et sous-utilisés, en particulier contre l'hépatite B et l'*haemophilus influenza* B (Hib) ainsi que contre la fièvre jaune dans les pays où elle est endémique. À la fin de 2001, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination avait approuvé la distribution de vaccins à quelque 50 pays. La Division a collaboré étroitement avec l'industrie et les pays bénéficiaires pour gérer la production, l'attribution et les envois de nouveaux vaccins.

12. Au cours des dernières années, il s'est révélé extrêmement difficile d'assurer un approvisionnement adéquat en vaccins antipolio oraux pour la campagne mondiale d'éradication de la poliomyélite. En 1999, la demande a augmenté subitement en raison de l'intensification du programme d'éradication à un moment où on ne disposait que de stocks limités de vaccins antipolio oraux dans le monde. Depuis lors, la Division des approvisionnements a collaboré activement avec l'OMS et les fabricants pour gérer l'approvisionnement mondial de ces vaccins et planifier les besoins après l'éradication de la poliomyélite, prévue en 2005. En dehors du resserrement des relations de travail quotidiennes avec l'OMS, une retombée importante de cet effort a été la prise en compte de la disponibilité de vaccins dans la planification des journées et autres campagnes de vaccination.

13. L'achat de vaccins a revêtu une complexité croissante au cours des dernières années du fait de l'évolution du marché qui se caractérise par une divergence croissante entre les types de vaccins utilisés dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Les premiers achètent généralement des vaccins plus chers agissant contre une gamme plus vaste de maladies que celles traditionnellement ciblées dans le programme élargi de vaccination, pour lequel l'UNICEF achète essentiellement, pour les pays en développement, des vaccins très bon marché. Ainsi, le prix d'une dose de vaccin combiné contre la rougeole, les oreillons et la rubéole peut atteindre 16 dollars dans le secteur public aux États-Unis, alors que l'UNICEF achète un vaccin n'agissant que contre la rougeole qui coûte 10 cents la dose. Du fait de l'évolution du marché, certains fabricants ont cessé de produire des vaccins bon marché. La Division des approvisionnements collabore avec les fabricants actuels et avec de nouveaux fabricants potentiels aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement pour accroître la production de vaccins de base utilisés par l'UNICEF.

14. **Sécurité vaccinale**. Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport sur la sécurité vaccinale présenté au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2002 (E/ICEF/2002/6), le monde connaît des pénuries de vaccins suffisamment sérieuses pour compromettre les programmes de vaccination des enfants. Ce rapport souligne que la sécurité vaccinale, c'est-à-dire l'approvisionnement durable ininterrompu en vaccins aux prix abordables, en particulier pour les pays les plus pauvres, dépend de la production garantie de vaccins, d'engagements financiers fermes sur plusieurs années pour l'achat de vaccins et de l'élaboration de prévisions à long terme des besoins en vaccins.

15. Au cours de l'année écoulée, la Division des approvisionnements a porté une attention particulière à l'amélioration des prévisions des besoins en vaccins des pays, en repensant les modes d'enquête et en communiquant davantage avec les pays. Elle a eu des entretiens sur ces besoins de vaccins à long terme avec 12 fabricants, y compris de nouveaux producteurs dans des pays en développement

et des producteurs nationaux de certains pays industrialisés, parmi lesquels quatre seulement ont été préqualifiés par l'OMS. En outre, des réunions de haut niveau avec les principaux fabricants ont contribué à accroître leur confiance dans l'UNICEF et permis une meilleure compréhension des contraintes existant de part et d'autre.

16. Le financement s'est amélioré pour ce qui est des engagements antérieurs de certains donateurs de couvrir les besoins en vaccins, mais le financement dont l'UNICEF est assuré est encore insuffisant pour lui permettre de passer des contrats fermes avec les fabricants. L'incertitude du financement constitue le risque principal pour ce qui est d'assurer un approvisionnement suffisant et durable en vaccins.

B. VIH/sida

17. L'un des objectifs institutionnels prioritaires en ce qui concerne le VIH/sida est de permettre un meilleur accès accru aux soins et un meilleur soutien pour les enfants et leur famille vivant avec le VIH et le sida. Un meilleur accès aux médicaments pour les gens vivant avec le VIH/sida s'inscrit dans ce cadre, tout comme la prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Parmi les millions de personnes qui vivent avec le VIH/sida dans les pays les plus pauvres, nombreuses sont celles qui ne disposent pas même de médicaments de base pour traiter les infections courantes et d'autres conditions, la pénurie d'antalgiques, d'antibiotiques et de médicaments antipaludiques et antituberculose étant extrême.

18. Compte tenu de ses ressources limitées, l'UNICEF n'est pas en mesure de fournir ces médicaments en grandes quantités. Cependant, la Division des approvisionnements a pu concentrer son action sur les médicaments pour la prévention de la transmission mère-enfant dans les pays pauvres et fournir un choix limité de médicaments antirétroviraux, de médicaments de base essentiels et d'autres fournitures et constituer ainsi un ensemble de base pour les soins prénatals. En 2000-2001, la Division a également acheté des nécessaires de dépistage du VIH pour 19 pays, essentiellement africains, et a fourni un soutien technique à cet égard. En tant que participant au Programme d'achat en gros de nécessaires de dépistage du VIH de l'OMS, elle n'achète que des tests approuvés par cette dernière. Elle fournit aussi une aide directe aux pays en matière de gestion des approvisionnements, en particulier pour ce qui est de la prévention de la transmission mère-enfant afin de renforcer les systèmes de planification des approvisionnements et de livraison.

19. Outre la fourniture de médicaments et de nécessaires de dépistage, la Division des approvisionnements a participé à deux initiatives interorganisations visant à fournir aux décideurs des renseignements sur les fabricants, la qualité et les prix des médicaments concernant le VIH. Ces deux projets ont été entrepris conjointement par l'UNICEF, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le FNUAP, l'OMS et Médecins sans frontières. Le premier projet, lancé en 1999, produit un rapport annuel intitulé « Sources et prix de certains médicaments et trousses de diagnostic pour les personnes vivant avec le VIH/sida », qui s'appuie sur une enquête qui est effectuée auprès de plus de 200 fabricants de produits pharmaceutiques dans 40 pays. Le deuxième projet, lancé en 2000, évalue les produits concernant le VIH selon les normes recommandées par l'OMS. Les deux projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du système des Nations Unies

en vue d'accroître l'accès à des traitements et des soins contre le VIH qui soient abordables et fiables.

20. En 2002, la Division des approvisionnements s'est vu demander de fournir une aide sous forme de services d'achats dans le cadre de l'Initiative pour la prévention de la transmission mère-enfant, coordonnée par l'Université de Columbia (États-Unis). Cette initiative vise à soutenir la fourniture de soins spécifiques contre le VIH, y compris par l'accès à un certain nombre d'options antirétrovirales normalisées, lorsqu'elles sont cliniquement recommandées, pour les femmes et enfants affectés par le VIH, identifiés dans le cadre des programmes de prévention de la transmission mère-enfant, et pour les membres de leur famille éventuellement infectés par le VIH. La Division a collaboré avec le groupe de travail pour les achats de l'Initiative en vue d'identifier les sources d'approvisionnement en médicaments et produits médicaux; elle est chargée des achats pour le compte de l'Initiative, dont la première série de subventions pour les soins et le traitement contre le VIH, y compris les thérapies antirétrovirales pour les mères, enfants et autres membres de la famille infectés, se concentre sur 40 sites répartis dans huit pays africains et asiatiques (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Thaïlande et Zambie). Dans les pays en question, l'Initiative travaille en consultation à la fois avec le bureau local de l'UNICEF et le Gouvernement.

C. Enseignement

21. C'est surtout dans les situations d'urgence qu'apparaît la composante approvisionnement des programmes d'éducation de l'UNICEF, en raison surtout du succès de sa mallette pédagogique d'urgence utilisée depuis le milieu des années 90. Cette mallette a été initialement mise au point par des experts en pédagogie de l'UNICEF et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour fournir une instruction de base à des centaines de milliers d'enfants de camps de réfugiés, déplacés par les événements du Rwanda de 1994. Chaque mallette contient des fournitures en quantité suffisante pour 80 élèves (en classes dédoublées de 40 élèves), ainsi que les fournitures nécessaires au maître. La mallette se verrouille et peut servir de tableau noir lorsqu'on la peint à l'aide de la peinture spéciale qui est fournie avec elle. Grâce aux instructions et au programme d'enseignement élaborés localement, les enseignants peuvent créer des classes de fortune pratiquement n'importe où. L'objectif est d'assurer la continuité de l'instruction des enfants pendant les premiers stades d'une situation d'urgence. Au cours des cinq dernières années, les mallettes pédagogiques d'urgence ont été utilisées de manière intensive en Inde, au Kosovo, au Timor-Leste et en Turquie, certaines étant produites localement (par exemple en Inde) et d'autres constituées dans l'entrepôt de Copenhague et envoyées aux pays concernés.

22. C'est en Afghanistan qu'a eu lieu l'utilisation la plus récente et la plus spectaculaire de mallettes pédagogiques. En mars 2002, dans le cadre du programme national « Retour à l'école », l'UNICEF a livré depuis Copenhague 10 000 de ces mallettes grâce à l'appui du personnel de Copenhague et à la formation qu'il a dispensée, 64 000 autres mallettes ont été emballées dans un entrepôt du Pakistan et 10 000 autres ont été produites au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Au cours de la première phase de cette opération sans précédent, l'UNICEF a fourni du matériel scolaire à 1,7 million d'élèves du primaire. Pour la deuxième phase, l'UNICEF a envoyé 5 000 mallettes depuis Copenhague. En outre, dans le cadre de ses efforts

visant à soutenir la reconstruction du système d'enseignement du pays, l'UNICEF a rénové et mis en place le Centre logistique du Ministère de l'éducation à Kaboul, qui peut produire plus de 3 000 mallettes par jour. La production pour la deuxième phase a eu lieu du mois d'août à la fin octobre et permis de produire des mallettes pour 1,3 million d'élèves du primaire et 300 000 du secondaire. La production a repris en novembre pour fournir des fournitures scolaires à 4,5 millions d'enfants pour le mois de mars 2003, dans le cadre du programme « Rester à l'école ». Outre les mallettes pédagogiques et fournitures scolaires, l'UNICEF a fourni des tentes et d'autres matériels pour créer des écoles, en particulier pour les filles, afin de leur permettre de reprendre leur éducation après avoir été privées d'école pendant des années.

23. En dehors des mallettes pédagogiques, la Division des approvisionnements fournit divers équipements et fournitures scolaires qui peuvent être commandés individuellement ou réunis en ensembles spécifiques, selon les besoins locaux du bureau de pays ou du client extérieur. La fourniture d'eau et d'équipements sanitaires aux garçons et filles à l'école constitue également l'une des interventions essentielles visant à favoriser l'éducation des filles. La Division des approvisionnements collabore avec la Division des programmes à l'élaboration de normes applicables dans l'ensemble des activités de l'UNICEF.

D. Développement intégré du jeune enfant

24. L'engagement de l'UNICEF en faveur du développement intégré du jeune enfant consiste notamment à soutenir des programmes de fourniture de services et de produits dans les domaines de la nutrition, de la santé infantile et maternelle, de l'eau et de l'assainissement ainsi que de l'hygiène. Les approvisionnements ont toujours été et restent essentiels dans la plupart de ces efforts, ainsi qu'il ressort de la liste de produits fournis par l'UNICEF (accessible sur l'Internet à l'adresse <www.supply.unicef.dk>). Ceux-ci vont des médicaments essentiels, trousses médicales, trousses de sage-femme et d'accouchement sans risques, micronutriments et suppléments alimentaires aux moustiquaires de lit traitées aux insecticides, en passant par les conteneurs d'eau, les latrines et même, dans certains pays, les pompes et matériels de forage. Dans tous les cas, le personnel de la Division des approvisionnements collabore avec les bureaux de pays pour déterminer les normes et spécifications de produits appropriées. En outre, la Division a mis au point une mallette pour le développement intégré du jeune enfant, dont la production fait l'objet de discussions avec la Division des programmes. Cette mallette vise à couvrir les besoins des jeunes enfants et comprend des jeux (à savoir, pour les enfants de 0 à 3 ans, des livres, des puzzles, des mobiles qui s'accrochent et des objets mous de sécurité; et, pour les enfants de 3 à 6 ans, des produits qui les stimulent, tels que marionnettes, crayons de couleur et papier, tasses et cuillères) ainsi que des fournitures pour ceux qui donnent les soins (blocs-notes, serviettes en papier, tabliers, conteneurs d'aliments et savon).

25. L'**achat de médicaments essentiels,** y compris les micronutriments, est un domaine faisant l'objet d'une attention particulière en raison des risques potentiels associés à l'usage de médicaments peu sûrs ou ne correspondant pas aux normes requises. La Division des approvisionnements, qui applique la Liste type de médicaments essentiels de l'OMS, est experte en matière de qualité, de fabrication, de réglementation et d'achat de médicaments essentiels et fournit une assistance

technique pour leur gestion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UNICEF. L'entrepôt de Copenhague est homologué au titre des « bonnes pratiques de distribution des produits pharmaceutiques ».

26. L'achat de produits pharmaceutiques est un domaine particulièrement complexe. Du fait que l'usage croissant de médicaments contrefaits et non autorisés constitue une préoccupation dans de nombreux pays, l'UNICEF s'attache à contrôler l'origine des médicaments qu'il fournit et ne permet à ses bureaux locaux d'acheter des médicaments que par l'intermédiaire de la Division des approvisionnements. Celle-ci dispose d'un système de garantie de la qualité pour ses achats de médicaments, qui prévoit la préqualification de fournisseurs qui respectent les directives de l'OMS en matière de bonnes pratiques de fabrication, l'évaluation de la documentation fournie par les fabricants et l'évaluation des produits ainsi que des visites des installations des fabricants. Au cours de 2002, l'UNICEF a collaboré avec ONUSIDA, le FNUAP, l'OMS et la Banque mondiale à un projet pilote portant sur l'achat, la qualité et les fournisseurs de médicaments contre le VIH/sida et de tests de dépistage de qualité acceptable, qui a permis de préqualifier quelque 60 produits provenant de neuf sociétés.

27. La Division des approvisionnements est un membre actif du Groupe interorganisations de coordination pharmaceutique, établi en 1996 par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale, auxquels se sont joints ultérieurement le FNUAP et ONUSIDA. Dans le cadre de ce groupe, les conseillers pharmaceutiques de chacun de ces organismes participants se réunissent régulièrement pour examiner les politiques et pratiques communes et coordonner les politiques pharmaceutiques qui sous-tendent les conseils techniques qu'ils fournissent aux pays partenaires. Les participants sont convenus que la préqualification des fabricants de produits pharmaceutiques est une condition préalable pour assurer la qualité des produits.

E. Protection de l'enfant

28. L'élément approvisionnement de la protection de l'enfant concerne surtout les interventions d'urgence et la protection des enfants affectés. L'une des responsabilités essentielles de l'UNICEF en situation d'urgence est de couvrir les besoins essentiels des programmes de santé et de nutrition, d'enseignement, d'alimentation en eau et d'assainissement. De plus en plus, les fournitures d'urgence se planifient dans une perspective à long terme, laquelle englobe les activités de redressement et de développement. Dans les situations d'urgence graves, l'UNICEF participe à la Cellule logistique commune des Nations Unies, animée par le PAM au niveau local. Celle-ci prévoit deux stages de formation standard, l'un dans les locaux du PAM à Brindisi (Italie) et l'autre dans ceux de l'UNICEF à Copenhague.

29. L'entrepôt de la Division des approvisionnements de Copenhague est un élément clef de la capacité d'intervention d'urgence de l'UNICEF. Les fournitures d'urgence peuvent être emballées et expédiées dans les 24 heures qui suivent la réception d'une commande; sont ainsi fournis les médicaments et vaccins essentiels, matériel médical, conteneurs d'eau et tablettes de purification, couvertures et fournitures scolaires nécessaires pour la survie immédiate et le rétablissement des enfants au sortir du traumatisme. Le HCR et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ont également passé un contrat avec l'entrepôt pour le stockage et l'expédition de leurs fournitures d'urgence.

Lorsque cela est possible, l'UNICEF et également le HCR partagent des vols affrétés au départ de Copenhague pendant les situations d'urgence.

30. La Division des approvisionnements évalue et adapte constamment ses stocks et ses points de stockage pour être assurée de disposer de fournitures en quantités suffisantes pour les situations d'urgence. Avec l'appui du Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'UNICEF étudie l'intérêt qu'il y aurait à se procurer et stocker les fournitures d'urgence sur une base régionale. Dans l'intervalle, il a décidé de doubler le stock d'urgence que contrôle au niveau mondial l'entrepôt de Copenhague pour le porter à une valeur de 1,3 million de dollars, soit un niveau suffisant pour couvrir les besoins d'urgence non alimentaires de 100 000 personnes pendant trois semaines (y compris les aliments thérapeutiques pour enfants sous-alimentés). La Division utilise également les entrepôts de ses fournisseurs pour stocker des quantités supplémentaires de matériaux pour abris, couvertures, conteneurs d'eau, tablettes de purification d'eau, sels de réhydratation orale, etc.

31. Le personnel de la Division collabore étroitement avec le Bureau des programmes d'urgence et la Division des programmes pour suivre les besoins en fournitures d'urgence tout au long d'une situation et planifier les besoins de fournitures pour la reconstruction et le redressement. Il est plus difficile d'établir des plans d'approvisionnement réalistes pour les pays où les situations d'urgence se prolongent en raison du caractère fluctuant des situations sur le terrain et des incertitudes concernant le financement.

IV. Autres domaines d'activité

A. Services d'achat

32. Pour ce type de services, l'UNICEF joue le rôle d'agence d'achat à la fois pour des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux en achetant et livrant pour leur compte fournitures et équipements. Ces services sont généralement planifiés dans le cadre de la coopération avec les gouvernements concernés. Au stade de l'analyse des situations, l'UNICEF et le gouvernement identifient les besoins de fournitures que l'UNICEF peut satisfaire directement et ceux dont s'occupent d'autres partenaires. L'UNICEF offre ces services d'achat aux partenaires en question lorsque leurs activités sont complémentaires ou s'inscrivent dans le programme de pays, ce qui permet de dégager de nouvelles ressources pour les enfants. Le principal avantage des services d'achat de l'UNICEF est d'offrir aux partenaires de développement un système d'intendance complet (comprenant une aide pour déterminer les spécifications des produits, les achats et l'utilisation ainsi que le contrôle des utilisateurs finals), avec le soutien opérationnel au niveau des pays pour les produits pour lesquels l'UNICEF a une expérience reconnue. Il s'agit en l'occurrence essentiellement des vaccins, fournitures pour injections, matériels de la chaîne du froid, médicaments essentiels, équipements et fournitures médicaux, fournitures scolaires et fournitures d'urgence.

33. Les accords de services d'achat sont régis par des mémorandums d'accord, dont l'approbation est du ressort de la Division des approvisionnements. Celle-ci veille ainsi à ce que les ressources de l'UNICEF ne subventionnent pas ces services d'achat, que la redevance perçue serve à couvrir les frais et que les besoins entrent

dans le cadre de ses plans de manière à ce que les délais de livraison puissent être respectés sans affecter les livraisons prévues dans le cadre de ses propres programmes.

34. En 2001, le montant des services d'achat ainsi assurés s'est élevé à 72 millions de dollars. Au mois d'octobre 2002, la valeur des commandes à livrer depuis le début de l'année dépassait les 100 millions de dollars. Depuis le milieu de 2001, ces services d'achat fonctionnent dans plus de 65 pays. Parmi leurs principaux clients, on compte les Gouvernements bangladais, indien et pakistanais pour les vaccins, l'Agence japonaise de coopération internationale pour des projets concernant toute une série de pays et les Gouvernements éthiopien, ghanéen, kényen, libanais, malawien, malgache, marocain, mozambicain, ougandais, ouzbek, rwandais et tanzanien.

B. Programme « pétrole contre nourriture »

35. La Division des approvisionnements effectue des achats pour le programme « pétrole contre nourriture » depuis l'établissement de celui-ci, en 1997. La valeur des fournitures achetées chaque année a varié selon les allocations attribuées à l'UNICEF, lesquelles ont atteint 75 millions de dollars en 2000 avant de retomber à 40 millions de dollars en 2001. L'UNICEF est chargé de la mise en oeuvre du programme dans le nord de l'Iraq (cette activité étant distincte du programme de coopération entre l'UNICEF et le Gouvernement iraquien); l'accent est mis sur l'alimentation en eau et l'assainissement et certains programmes d'enseignement et de nutrition. L'UNICEF a axé ses activités essentiellement sur la remise en état de systèmes endommagés et la lutte contre la sécheresse persistante en fournissant un grand nombre de véhicules, d'équipements lourds et d'éléments pour les systèmes d'adduction d'eau et de tout-à-l'égout. L'UNICEF a également soutenu la construction d'écoles et l'installation de presses pour l'impression de manuels scolaires.

36. La Division a établi à Copenhague une petite équipe pour gérer les achats pour le programme « pétrole contre nourriture ». Cette équipe travaille en coopération étroite avec le Centre d'achat d'Ankara (Turquie), qui a été établi pour gérer les achats régionaux pour le compte du programme, et avec une équipe d'approvisionnement travaillant dans le nord de l'Iraq.

V. Amélioration de l'efficacité des opérations d'approvisionnement

37. Au cours des dernières années, la Division des approvisionnements a collaboré étroitement avec les bureaux de pays pour élaborer les **plans d'approvisionnement** annuels et en améliorer la qualité. La Division et le personnel chargé des achats détaché dans la région collaborent avec les bureaux de pays pour l'évaluation des produits, l'établissement des prévisions et la planification; ils fixent tous les ans la date limite pour la soumission des demandes de fournitures et utilisent les plans établis pour négocier des accords à long terme pour les produits standard. Ces accords, aux termes desquels l'UNICEF et le fournisseur s'accordent sur les conditions commerciales pour l'achat de produits en prévision de commandes futures permettent d'accélérer les livraisons.

38. La Division des approvisionnements **évalue et enregistre tous les fournisseurs** avec lesquels elle traite. L'évaluation porte sur la santé financière de l'entreprise, sa capacité de fabrication et ses systèmes de contrôle de la qualité. Les fournisseurs existants font également l'objet régulièrement d'une réévaluation. L'UNICEF participe par ailleurs à la base de données commune de fournisseurs des Nations Unies, que gère le Bureau des services d'achats interorganisations. Pour augmenter le nombre de ses fournisseurs, la Division participe à divers séminaires de fournisseurs et en organise dans différentes parties du monde chaque année. Ses inspecteurs inspectent sélectivement les approvisionnements livrés à l'entrepôt de l'UNICEF et évaluent tous les échantillons accompagnant les offres. En outre, l'UNICEF engage des sociétés spécialisées pour effectuer des inspections en usine en son nom.

39. L'**entrepôt de Copenhague** de la Division des approvisionnements, qui a récemment célébré ses 40 années de fonctionnement, couvre une surface de 25 000 mètres carrés. Le Gouvernement danois fournit l'entrepôt et les bureaux adjacents à l'UNICEF et a contribué activement à en moderniser les installations en les équipant des dernières technologies. En dehors de ses interventions d'urgence et de ses stocks, l'entrepôt dispose de diverses marchandises et se charge des expéditions dans le monde entier. Il se spécialise dans l'emballage de modules et d'ensembles, activité qui continue à représenter un service important aux clients. La valeur des commandes annuelles traitées par l'entrepôt depuis 1997 est de l'ordre de 50 millions de dollars.

40. À mesure que les marchés locaux se développent et que la qualité des produits locaux s'améliore, l'UNICEF a de plus en plus recours à des **achats décentralisés** dans la plupart des pays. En 2000 et 2001, huit des 20 principaux pays fournisseurs de l'UNICEF étaient des pays où il exécutait des programmes, de sorte que le montant des achats effectués par l'UNICEF aux niveaux local et régional était l'un des plus importants du système des Nations Unies : il s'est établi en 2001 à 238 millions de dollars. Depuis 2000, les représentants de l'UNICEF sont autorisés à acheter localement la plupart des produits jusqu'à concurrence d'un montant de 50 000 dollars sans approbation préalable de la Division des approvisionnements. Ils peuvent aussi commander directement auprès des fournisseurs certaines fournitures types telles qu'ordinateurs, fournitures et meubles de bureau, véhicules et certains équipements de la chaîne du froid. La Division des approvisionnements a négocié une série d'accords à long terme pour ces produits, ce qui permet aux bureaux de pays de passer leurs commandes directement. Les avantages des achats locaux sont le service après-vente, l'absence de délais dus au dédouanement et la réduction des délais de transport. Cependant, les prix ne sont pas toujours compétitifs et tous les produits ne sont pas toujours disponibles localement, leur qualité est parfois médiocre et les fournisseurs ne maintiennent que de petits stocks, de sorte qu'il est nécessaire de combiner achats locaux et achats à l'étranger.

41. Du fait que ces changements ont nécessité une amélioration des capacités du **personnel chargé des approvisionnements** dans les bureaux de pays, la Division en a systématiquement assuré la formation par des ateliers de formation régionaux et des stages spéciaux à Copenhague. Elle a également collaboré avec la Division des ressources humaines à la définition de profils de compétences pour diverses fonctions dans les domaines des approvisionnements, des achats et de la logistique.

42. La **responsabilité d'ensemble des achats de l'UNICEF** incombe au Directeur de la Division des approvisionnements, mais chaque bureau de l'UNICEF détermine ses propres besoins en consultation avec le gouvernement hôte et par des analyses de situation. Le **contrôle** des achats locaux est assuré dans chaque bureau de pays par des comités de contrôle des marchés et les directeurs régionaux sont responsables du contrôle régional. La Division des approvisionnements examine les documents fournis par les comités de contrôle des marchés, effectue des visites sur le terrain et analyse les données relatives à tous les achats. Le Bureau de l'audit interne de l'UNICEF examine systématiquement les approvisionnements dans le cadre de chaque vérification des comptes des bureaux de pays.

43. Des **centres d'approvisionnement régionaux** ont été établis en 1998 à Ankara (Turquie) et à Pretoria (Afrique du Sud). Le Centre d'Ankara a été créé pour acheter les fournitures destinées au programme « pétrole contre nourriture », en particulier les fournitures scolaires, et celui de Pretoria, pour trouver des fournisseurs de moustiquaires de lit et d'insecticides dans le cadre de l'initiative « Faire reculer le paludisme ». Les deux centres se sont rapidement développés pour offrir une gamme plus large de fournitures aux bureaux de l'UNICEF. Celui d'Ankara a joué un rôle essentiel après le tremblement de terre de 1999 en Turquie et pendant la situation d'urgence en Afghanistan en 2001 et 2002. Le Centre de Pretoria achète maintenant des fournitures pour les programmes de l'UNICEF dans l'ensemble de l'Afrique australe.

44. En coopération avec les gouvernements, l'UNICEF continue à suivre de près la situation des **systèmes de distribution et des systèmes logistiques des différents pays** afin de s'assurer que les fournitures parviennent bien aux destinataires prévus. Bien que la responsabilité première appartienne en l'occurrence aux bureaux de pays, la Division des approvisionnements a accru son soutien aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux en matière d'analyse de risques et d'appui technique pour l'amélioration des systèmes des différents pays. Ces efforts portent en particulier sur les pays recevant des médicaments antirétroviraux pour soigner et traiter le VIH/sida.

VI. Alliances et partenariats

45. Dans l'esprit du public, approvisionnements et UNICEF sont généralement associés; les comités nationaux pour l'UNICEF continuent à faire un usage intensif des approvisionnements dans leurs campagnes de mobilisation de fonds et leurs appels d'urgence. La plupart des comptes rendus des médias sur l'UNICEF et des photographies qui les accompagnent comportent un élément approvisionnement. La Division des approvisionnements collabore avec la Division de la communication et les comités nationaux pour soutenir les campagnes et les activités de mobilisation de fonds de l'UNICEF.

46. Comme il est indiqué tout au long du présent rapport, la Division des approvisionnements collabore fréquemment avec d'autres organismes des Nations Unies sur des questions de politique et des questions techniques et opérationnelles. En tant que membre du Groupe de travail des achats interinstitutions, la Division a contribué au développement des services communs du Siège de l'ONU. En outre, il a été procédé à un examen approfondi des règlements applicables aux activités d'achat afin de les harmoniser davantage d'un organisme à l'autre. Les travaux

progressent sur la notion d'« agence chef de file » pour certains produits et la possibilité de partager les accords à long terme au sein du système des Nations Unies. On peut citer à cet égard l'accord établi par l'UNICEF pour l'expédition du fret, qui est aujourd'hui utilisé par d'autres organismes et institutions.

47. L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et d'autres initiatives nouvelles ont ouvert d'autres possibilités de collaboration avec davantage de partenaires. Les nouvelles manières de travailler au sein de ces alliances dans un environnement sans cesse plus complexe ont montré la nécessité d'améliorer les capacités du personnel dans de nouveaux domaines, par exemple en matière de relations avec les partenaires industriels.

VII. Les défis

48. Ainsi qu'il est indiqué plus haut, aux paragraphes 14 à 16, la **sécurité vaccinale** continuera à occuper une place importante dans le programme de l'UNICEF; à cet égard, la Division des approvisionnements s'efforce d'augmenter le nombre de fabricants en mesure de fournir des vaccins, améliore la planification et les prévisions de la demande et surtout collabore avec les pays couverts par les programmes et les donateurs pour assurer un financement suffisant pour couvrir les besoins en vaccins. On prévoit que, dans les années à venir, la disponibilité de vaccins au niveau mondial restera limitée, de sorte que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour éviter les pénuries qui auraient pour effet de laisser des enfants sans protection contre la maladie.

49. Du fait de la baisse des prix et de l'augmentation des fonds disponibles pour l'achat de **médicaments antirétroviraux** permettant de soigner et de traiter les personnes vivant avec le VIH/sida, la demande de ces médicaments augmentera de manière spectaculaire (voir plus haut, par. 17 à 20). La Division des approvisionnements est prête à soutenir l'augmentation des achats de ces produits, mais souligne aussi l'importance de la sécurité des systèmes d'approvisionnement nationaux pour en assurer la livraison aux patients, ce qui l'amène à combiner la capacité d'achat de l'UNICEF au niveau mondial avec sa capacité opérationnelle au niveau des pays. Compte tenu du fait que les pays ont des niveaux d'expérience différents en matière de gestion des achats et des approvisionnements, la Division continuera à oeuvrer en faveur d'un accès accru aux médicaments contre le VIH en fournissant des conseils dans ces domaines. Outre la qualité des produits, de nombreux autres facteurs doivent être pris en considération, y compris les questions de propriété intellectuelle et de compatibilité avec les accords internationaux et les législations nationales.

50. L'UNICEF a pris la tête pour ce qui est de la **fourniture de moustiquaires de lit imprégnées d'insecticides** pour contribuer à la prévention du paludisme chez le jeune enfant et la femme enceinte. La Division des approvisionnements collabore actuellement avec un certain nombre de fabricants de pays en développement, y compris en Afrique. La demande de moustiquaires traitées augmente rapidement et on se heurtera à des limites de capacités de fabrication. La Division recherche de nouveaux fabricants et passe des accords d'achat à long terme plus systématiques pour augmenter et accélérer l'approvisionnement. Elle continuera, dans le cadre de l'initiative « Faire reculer le paludisme », d'oeuvrer pour le transfert aux fabricants

des technologies nécessaires pour la production de moustiquaires durables (traitées de manière permanente), lesquelles sont considérées comme étant plus efficaces.

51. Les leçons tirées de l'achat de vaccins dans un marché limité et les achats initiaux de médicaments antirétroviraux, pour lesquels les questions de protection des brevets doivent faire l'objet d'un examen minutieux, indiquent que l'UNICEF doit faire face à un **environnement commercial beaucoup plus complexe** pour l'achat de certains produits essentiels. La Division des approvisionnements consacre des efforts croissants aux analyses de marché, aux questions juridiques et aux questions de logistique interne aux pays, ce qui a des incidences sur le type de qualifications que doit avoir le personnel chargé des approvisionnements. La Division continuera d'élaborer pour son personnel des profils de compétences couvrant cette gamme plus large de savoir-faire analytique.

52. Dans le cadre de l'importance accrue qu'elle attache aux approvisionnements stratégiques, la Division abordera la question des **achats de fournitures d'appoint** de manière différente. Elle a déjà eu recours aux catalogues de sociétés pour les commandes directes de fournitures de bureau, d'équipements audiovisuels et d'autres produits d'usage courant par les différents bureaux de l'UNICEF. Des possibilités analogues sont envisagées pour les produits pharmaceutiques de faible valeur commandés en petits volumes et pour certaines fournitures médicales. Le cas échéant, la Division se prévaudra aussi des contrats passés par d'autres organismes des Nations Unies. Certains de ces accords incluront une coopération avec des entreprises regroupant les commandes et des grossistes qualifiés pour l'achat de certains produits.

53. Les défis sont considérables, mais la Division des approvisionnements a été en mesure d'adapter ses procédures d'achat et de développer ses capacités internes pour maintenir des prix abordables et accélérer les livraisons tout en maintenant la qualité et en se conformant aux procédures de l'ONU. Elle s'est également rapidement adaptée à l'évolution du marché et elle est devenue un centre spécialisé dans la gestion des fournitures essentielles destinées aux enfants du monde entier.